

Stavinohová, Zdeňka

**Remarques sur différents types de dislocation dans les oeuvres [i.e. œuvres] littéraires du 20e siècle**

*Études romanes de Brno*. 1983, vol. 14, iss. 1, pp. 9-15

Stable URL (handle): <https://hdl.handle.net/11222.digilib/113562>

Access Date: 23. 02. 2024

Version: 20220831

Terms of use: Digital Library of the Faculty of Arts, Masaryk University provides access to digitized documents strictly for personal use, unless otherwise specified.



ZDEŇKA STAVINHOVÁ

## REMARQUES SUR DIFFÉRENTS TYPES DE DISLOCATION DANS LES OEUVRES LITTÉRAIRES DU 20<sup>e</sup> SIÈCLE

Examinant les oeuvres littéraires des auteurs contemporains nous avons dirigé notre attention sur les types de dislocation des membres de la proposition pour essayer ainsi de trouver s'il y a certaines différences dans l'emploi de ces types parmi les auteurs et quelles pourraient être les raisons de ces différences éventuelles. La présentation des types de dislocation pourrait servir ensuite à une confrontation avec les types de dislocation employés par les auteurs du 19<sup>e</sup> siècle. Cette confrontation montrerait si dans la langue du 20<sup>e</sup> siècle on peut constater certains changements dans ces structures syntaxiques et s'il y a un certain enrichissement dans la langue de ce point de vue.

Les types de dislocation étant le centre de notre intérêt dans cet article, nous ne chercherons pas à expliquer les fonctions de signification de ces types ni leur rôle dans la perspective fonctionnelle de l'énoncé, tout en nous rendant compte de la grande importance de cette question. Pour la même raison nous passerons sous silence également le rôle de l'intonation et de la prééminence dans ces constructions.

Parlant de la dislocation, Ch. Bally l'apprécie comme «un des caractères les plus frappants de la syntaxe parlée.»<sup>1</sup> Selon lui la dislocation doit stimuler l'attention du lecteur ou de l'interlocuteur. G. et R. Le Bidois soulignent que la dislocation sert non seulement à stimuler l'attention, «mais qu'elle contribue encore à varier le style, à donner à l'expression un mouvement et un relief qu'aucun autre procédé ne pourrait lui procurer.»<sup>2</sup>

Comme nous concentrons notre attention sur les types de constructions de dislocation, nous préférons la désignation d'antéposition du segment pour les types que par exemple G. et R. Le Bidois appellent la reprise du membre de phrase, et nous appelons postposition du segment les locutions que ces auteurs désignent comme anticipation du membre disloqué.<sup>3</sup>

<sup>1</sup> Ch. Bally, *Traité de stylistique française*, Paris-Genève, 1951. p. 312.

<sup>2</sup> G. et R. Le Bidois, *Syntaxe du français moderne*, T. II. Paris, 1971. p. 59.

<sup>3</sup> G. et R. Le Bidois, op. cit. p. 61, 59.

F. Brunot emploie pour les deux types de dislocation la désignation reprise.<sup>4</sup> G. et R. Le Bidois attribuent à l'anticipation du segment un caractère affectif, tandis que la reprise du segment, selon eux, met le membre disloqué en relief. Cette constatation, tout en correspondant à des cas très nombreux, n'a pas selon nous, une validité générale. Car il y a par exemple des cas où le segment antéposé sert tout simplement à rattacher la phrase qu'il introduit à la phrase précédente et la postposition du segment ne sert dans certains cas qu'à préciser ce qui a été anticipé par le représentant.

Le type le plus fréquent de dislocation d'un membre de la proposition, c'est l'antéposition du sujet et avant tout celle du sujet pronominal. Nous l'avons trouvée dans toutes les oeuvres examinées et ses variantes ont été nombreuses. On peut envisager comme type principal la construction où le segment pronominal est suivi immédiatement de son représentant, étant séparé ou non de lui par la virgule. A. Sauvageot appelle le représentant pronominal pronom-relais.<sup>5</sup>

*Lui, il saura comment faire.* L. 11.

*Toi tu as pu voir les pioupiou français . . . Lui il ne doit même pas savoir ce que c'est le président Fallière.* Q. 17.

Dans d'autres cas le segment se sépare de son représentant par un adverbe ou une expression adverbiale, par une apostrophe ou même par une proposition qui est intercalée, etc.:

*Et toi, bien sûr, tu n'as pas su leur parler.* Cl. 235.

*Moi, citoyen, je pense qu'on devrait . . .* So. 108.

*Vous, on voit bien que vous ne savez pas ce qu'il en est.* Cl. 106.

Le segment peut appartenir aussi bien à la proposition principale qu'à la proposition subordonnée. Ainsi dans l'exemple précédent, le segment appartient à la subordonnée. Le segment est parfois renforcé par un adjectif (même, seul, autre, etc.) ou bien précisé par une relative:

*Moi qui vous parle, j'ai travaillé la terre pendant quarante ans . . .* C.I. 27.

C'est aussi le sujet exprimé par le pronom démonstratif qui se trouve antéposé:

*. . . ils m'ont dit que tout ça, c'était pour rire.* S.G. 48.

Dans la langue familière le segment *nous* est repris par le représentant *on*:

*Nous on ne l'aime pas trop, mais . . .* S.G. 98.

L'antéposition du sujet nominal, tout en étant moins fréquente que celle du sujet pronominal, apparaît pourtant souvent, le segment étant exprimé par un substantif ou par un nom propre. Ses variantes sont en grande partie analogues à celles mentionnées à propos de l'antéposition du sujet pronominal (la séparation du segment de son représentant par une expression adverbiale ou même par une proposition intercalée, la reprise du segment désignant une personne par le pronom *ça*, etc.):

*Parce que l'imagination, ça se fait rare, . . .* Ro. 222.

On profite par exemple de l'antéposition nominale et pronominale pour renforcer une opposition:

<sup>4</sup> E. Brunot, *La pensée et la langue*. Paris 1953. p. 280-81.

<sup>5</sup> A. Sauvageot, *Français écrit, français parlé*, Paris 1962. p. 39.

*Seulement les bêtes, elles ont faim, et nous autres, on n'a pas le temps de tailler la bavette.* Cl. 17.

*Moi je ne fais que passer, Rian, lui sera encore, ici l'année prochaine et les années suivantes.* S.M. 111.

Dans le dernier exemple le segment nominal est renforcé par le pronom disjoint employé comme son représentant, tandis que le pronom conjoint est omis.

Quant à la postposition du sujet disloqué, on peut constater de nouveau que certaines variantes de la dislocation sont analogues à celles de son antéposition, par exemple la séparation du segment de la partie précédente par la virgule ou l'omission de celle-ci, le renforcement du segment par une expression adverbiale ou par un adjectif, la séparation du segment de la partie précédente par une proposition intercalée, l'anticipation du segment par le démonstratif, etc. Toutes ces variantes concernent aussi bien la postposition du sujet pronominal que la postposition du sujet nominal:

*... à propos, où sont-ils, ceux-là?* C. 87.

*Ça marche, les affaires?* Q. 92.

*C'est elle, j'en suis sûr, Marie.* E. 139.

*Toujours à Lyon, la Marie-Louise?* Cl. 44. Dans ce dernier exemple il y a l'ellipse du représentant pronominal et aussi du verbe.

A part la dislocation du sujet, c'est la dislocation de l'objet qui est la plus fréquente, la fréquence de l'objet pronominal étant plus élevée que celle de l'objet nominal. Il est évident que la proposition ne commence pas forcément par le segment antéposé, celui-ci peut être précédé d'une conjonction, d'une interjection, etc. ce qui a été aussi le cas du sujet antéposé. L'objet antéposé peut être exprimé aussi par un démonstratif ou même par une proposition. Il peut être lui aussi souligné par un ad-  
verbe, un adjectif, par la particule *-là*, etc. On retrouve toutes ces variantes aussi dans les cas où c'est l'objet nominal qui est antéposé:

*Toi, rien ne te touche,* Cl. 47.

*Ça, je le vois.* Ro. 198.

*F: Le courage, je l'ai.* M. 134.

*La terre aussi, ça lui arrive...* B. 24.

*Ces choses-là, je les croirai quand je les verrai.* G. 62.

*Ces cheveux qui n'ont jamais repoussé, j'en ai pris mon parti.* Ro. 226.

On voit que le segment se trouve soit dans la proposition principale soit dans la subordonnée et que l'objet indirect apparaît sans préposition. Pourtant on renforce parfois l'objet par la préposition *pour*, par l'expression *quant à* ou par certaines locutions verbales. Cette sorte de renforcement peut être utilisée même pour le sujet disloqué. Voilà un exemple d'un tel renforcement de l'objet: *Pour les photos, a dit Maixent, je ne veux pas les imprimer.* S.G. 37.

La postposition de l'objet aussi bien pronominal que nominal n'est pas très fréquente. Certaines variantes correspondent à celles que nous avons déjà rappelées en rapport avec les types de dislocation du sujet. Ainsi l'objet postposé est parfois renforcé par un adjectif, par la particule *-là*, etc. Si c'est l'objet indirect qui est postposé, il garde sa préposition: *Il ne me ferait pas ça, à moi.* M.J. 194.

*C'est ce que je lui ai dit, à Mélanie.* C.I. 167.

*Ma parole, Noël, ça leur vaut rien, à ces tordus-là.* S.M. 137.

La dislocation de l'attribut et celle des compléments circonstanciels est assez rare:

*Communiste convaincu, Michel, l'avait été.* E. 63.

— *La ville, tu sais, faut y vivre, pour se rendre compte.* Cl. 240.

Certains spécialistes, par exemple N. A. Chigarevskaïa, distinguent encore la dislocation où le segment est interposé dans le prédicat et sépare par exemple le verbe de l'infinitive ou bien des compléments circonstanciels.<sup>6</sup> E. Kemmer, sans parler de l'interposition du segment, remarque que le segment postposé ne se trouve pas toujours à la fin de la proposition.<sup>7</sup> Vu la position du segment envers son représentant, l'interposition n'est qu'une variante de la postposition. Mais vu la structure de la phrase, le segment est intercalé dans le prédicat. A part deux variantes mentionnées par Chigarevskaïa, nous l'avons trouvé aussi devant l'objet:

*Qu'est-ce qu'il peut savoir lui, de toutes ces choses.* C.I. 59. Quant aux variantes rappelées par Chigarevskaïa, nous en avons trouvé aussi plusieurs exemples:

*Je me vois, moi, à sa place.* S.D. 27.

*Je vous reproche, à vous, de ne vouloir pas épouser l'Infante.* M. 31.

Mais la situation devient plus compliquée dès que le membre de la phrase est représenté par une subordonnée (par exemple par une complétive en fonction d'objet, etc.). Mais dans cet article nous ne nous occupons pas de ces cas.

Dans la dislocation double rappelée par plusieurs spécialistes (par exemple par G. et R. Le Bidois, par Chigarevskaïa, par Kemmer),<sup>8</sup> il y a deux segments qui sont disloqués, par exemple le sujet et l'objet ou bien deux objets de fonction différente. Comme le sujet et l'objet peuvent être exprimés soit par le pronom soit par le nom et qu'il peuvent être tous les deux soit antéposés, soit postposés ou bien l'un antéposé et l'autre postposé, de nombreuses variantes en sont possibles. D'autant plus qu'on y peut constater encore des variantes mentionnées déjà pour les types de dislocation simple (le sujet ou bien l'objet pouvant être représenté par un démonstratif, etc.). Et cela donne une grande variété à ce type de dislocation. Dans l'exemple suivant, il y a l'antéposition de l'objet nominal et la postposition du sujet qui est représenté par une proposition; le sujet nominal de la subordonnée est anticipé par le représentant pronominal:

*Eudes, ça ne lui a pas plu, ce qu'il avait dit Agnan.* S.G. 98.

Les cas où le sujet et l'objet sont dans l'antéposition ne sont pas rares: *Parce que vous savez, ce genre de choses, moi, il ne faut pas me le dire deux fois!* S.G. 58.

Si les deux segments sont postposés, on pourrait envisager le premier segment comme interposé, car il se trouve devant le second segment.

<sup>6</sup> Н. А. Шигареvская, Очерки по синтаксису современной французской разговорной речи. Ленинград 1970. p. 41.

<sup>7</sup> E. Kemmer, *Sprachspiel und Stiltechnik in Raymond Queneaus Romanen.* Tübingen 1972. p. 178.

Dans l'exemple suivant le sujet postposé est pronominal et l'objet nominal: *Bouge pas, souffle-elle, je vais t'en parler, moi, de ta Marie-Louise.* Cl. 198.

Dans l'extrait suivant le sujet postposé est aussi pronominal, mais l'objet postposé est représenté par une proposition: *Vous y arrivez, vous à penser aux autres?* Q. 228.

Dans les vingt-sept cas que nous avons trouvés de ce type de dislocation, il y en a quatorze qui appartiennent au livre de Sempé-Gosciny où l'auteur imite avec beaucoup de succès le caractère spontané des dialogues entre enfants et aussi celui du récit présenté par un des garçons. Six autres exemples sont empruntés au roman de Queneau qui imite dans son livre l'expression familière et populaire. Les autres exemples de dislocation apparaissent par exemple dans les dialogues où les locuteurs veulent pour quelque raison appuyer sur certains faits:

*Tu n'éprouves pas ça, toi, la pitié?* Ro. 175.

*... moi, je l'ai acheté mon commerce!* S.D. 37.

Il y a des cas où on peut parler de la dislocation composée, le segment apparaissant deux fois, étant exprimé par exemple par un nom et par un pronom disjoint ou bien par deux pronoms disjoints ce qui permet de nouveau différentes variantes:

*Et eux, les pauvres gosses, ils savent même pas pourquoi ils ont faim.* S. D. 29.

*Alceste, lui, il avait sa grosse figure toute pleine de larmes et il reniflait.* S.G. 12.

Dans l'extrait suivant, le segment pronominal apparaît même trois fois dans la même proposition et dans la suite on trouve des dislocations simples:

*Mais moi, ma petite fille, moi j'ai autre chose à faire moi! que de rêves! J'ai des réalités, moi à penser! Pendant que tu planes dans la poésie moi je m'occupe des choses concrètes...* Ro. 94.

L'auteur souligne encore l'expressivité de ce propos par des points d'exclamation, une fois même à l'intérieur de la proposition:

*Pourquoi ils travaillent, je n'en sais rien. Contre qui, ça je le sais.* G. 71.

*J'ai expliqué que moi je n'étais pas au courant, moi, ...* Cl. 208.

*je m'occupe des choses concrètes...* Ro. 94.

L'auteur souligne encore l'expressivité de ce propos par des points d'exclamation, une fois même à l'intérieur de la proposition.

*Pourquoi ils travaillent, je n'en sais rien. Contre qui, ça, je le sais.* G. 71.

*J'ai expliqué que moi je n'étais pas au courant, moi, ...* Cl. 208.

Nous avons trouvé ce type de dislocation surtout dans le livre de Sempé-Gosciny. Mais nous l'avons trouvé aussi chez d'autres auteurs, dès qu'ils veulent appuyer sur certains faits et dès que l'atmosphère est agitée, par exemple dans la pièce de Salacrou, dans le roman de Clavel, de Bazin, de Gamarra et surtout de Rochefort.

Il serait possible de rappeler aussi les cas où l'auteur emploie non seulement la dislocation d'un membre de phrase, mais aussi la mise en relief

<sup>8</sup> G. et R. Le Bidôis, op. cit. p. 61. N. A. Chigarevskaja, op. cit. p. 41. E. Kemmer, op. cit. p. 182-183.

d'un fait. Dans certains cas l'une de ces constructions se trouve dans une proposition et l'autre dans la seconde proposition coordonnées. Dans d'autres cas, les deux constructions se trouvent dans la même phrase:

*Moi, je n'aime pas quand papa et maman se disputent, mais ce que j'aime bien, c'est quand ils se réconcilient.* S.G. 17.

*Et la première tournée, c'est le patron qui l'offre.* S.D. 17.

L'imitation du caractère naturel de l'expression donne parfois des constructions assez compliquées:

*Ce qui est embêtant, c'est que le papier, c'est Agnan qui l'a reçu, et Agnan c'est le chouchou de la maîtresse et il a levé le doigt et il a dit: ...* S.G. 52.

Nous avons trouvé par exemple les cas où le segment est repris par un possessif: *Parce que moi, ma théorie, c'est que l'argent est bon à prendre d'où qu'il vienne.* So. 104.

*Moi, mon père avait un accordéon, il l'emportait toujours quand on partait rempailler les chaises d'un village à l'autre.* C.I. 73.

En passant en revue les types de dislocation, nous avons essayé d'attirer l'attention sur la richesse de leurs variantes et de montrer que ce phénomène a beaucoup enrichi le français littéraire. Dans les oeuvres que nous avons examinées la dislocation des membres de phrase paraît être donnée par des facteurs variés. Dans certains cas l'auteur imite l'expression spontanée, le locuteur commençant par le mot par lequel il ne fallait pas commencer et employant ensuite des moyens qui lui permettent de finir sa constatation d'une façon compréhensible. Nous l'avons trouvé souvent dans le livre de Sempé-Gosciny, livre pour enfants. Mais tandis que la fréquence de dislocation est très forte dans ce livre, elle est très faible dans le livre pour enfants de Lesueur, la dislocation n'apparaissant dans celui-ci que dans son type le plus courant l'antéposition du sujet pronominal. Lesueur n'a pas cherché à profiter de cette sorte de spontanéité de l'expression. Nous avons aussi trouvé très souvent la dislocation chez Queneau qui imite dans son roman le parler familier et populaire. La dislocation est fréquente également dans les cas où les locuteurs veulent appuyer sur certains faits (par exemple dans la pièce de Salacrou ou dans celle de Montherlant). Ensuite ce sont surtout les romans où les monologues intérieurs sont nombreux et où l'atmosphère des dialogues est agitée (par exemple dans les romans de Rochefort, de Clavel ou de Cagnati). Mais peu importe si la dislocation se trouve dans les dialogues ou dans le récit, elle y est un moyen expressif d'une grande importance.

#### BIBLIOGRAPHIE

- Ch. Bally. *Traité de stylistique française.* Paris—Genève 1951.  
 G. et R. Le Bidois, *Syntaxe du français moderne*, T. II. Paris 1971.  
 E. Brunot, *La pensée et la langue*, Paris 1953.  
 M. Grepl, *Emocionálně motivované aktualizace v syntaktické struktuře výpovědi.* Brno 1967.  
 E. Kemmer, *Sprachspiel und Stiltechnik in Raymond Queneaus Romanen*, Tübingen 1972.

- A. Sauvageot, *Français écrit, français parlé*. Paris 1962.  
 J. Šabršula, *Problémy srovnávací stylistiky francouzsko-české a česko-francouzské*. Praha 1974.  
 J. Šabršula, *Základy francouzské skladby*. Praha 1976.  
 Н. А. Шигаревская, *Очерки по синтаксису современной французской разговорной речи*. Ленинград 1970.  
 Н. А. Шигаревская, *Новое в современном французском синтаксисе*. Москва 1977.

#### TEXTES DÉPOUILLÉS

- B. Hervé Bazin, *Les bienheureux de la désolation*. Paris, Éditions du Seuil, 1970.  
 C. I. Inès Cagnati, *Mosé ou le lézard qui pleurait*. Paris, Gallimard, 1979.  
 C. Jean Carrière, *L'épervier de Maheux*. Paris, Éd. Jean-Jacques Pauvert, 1972.  
 Ce. Gilbert Cesbron, *Voici le temps des imposteurs*. Paris, Éd. R. Laffont, 1972.  
 Cl. Bernard Clavel, *Le voyage du père*. Paris, Éd. J'ai lu, 1965.  
 E. Jean-Pierre Enard, *Photo de classe*. Paris, Grasset 1979.  
 G. Pierre Gamarra, *72 soleils*. Paris, 1975.  
 L. Nicole Lesueur, *Le secret du ballon jaune*. Paris, Éd. Bourelle, 1965.  
 M. A. Françoise Mallet-Jorris, *Un chagrin d'amour et d'ailleurs*. Paris, Grasset 1981.  
 M. Henry de Montherlant, *La Reine morte*. Paris, Gallimard, 1947.  
 Q. Raymond Queneau, *Le dimanche de la vie*. Paris, Gallimard, 1952.  
 Ro. Christiane Rochefort, *Les stances à Sophie*. Paris, Grasset, 1963.  
 R. Jules Roy, *Les cyclones*. Paris, Julliard, 1954.  
 S. D. A. Salacrou, *Boulevard Durand*. Paris Théâtre, N° 178. Paris 1960.  
 S. G. J. J. Sempé—R. Goscinny, *Les récrés du petit Nicolas*. Paris, Denoël, 1961.  
 S. Ch. G. Simenon, *Maigret et monsieur Charles*. Paris, Presses de la Cité, 1972.  
 Si. G. Simenon, *Maigret et les vieillards*. Paris, Presses de la Cité, 1960.  
 S. M. G. Simenon, *Maigret à Vichy*. Paris, Presses de la Cité, 1968.  
 So. B. Solet, *Bastien, gamin de Paris*. Paris, Éd. La Farandole, 1969.

1